



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Agency for Development
and Cooperation SDC

CEDRIG Opérationnel

Guide pour les utilisateurs et les animateurs

Mentions légales

CEDRIG Opérationnel

Guide pour les utilisateurs et les animateurs

Équipe

Jacqueline Schmid DDC

André Wehrli DDC

Benjamin Fischer Skat Consulting Ltd.

Myriam Steinemann INFRAS

Nora Schmidlin INFRAS

Figures

Zoï Environment Network

2025 / © DDC

Avertissement : Ce document est un guide pour le module Opérationnel CEDRIG. Nous déclinons toute responsabilité. Nous ne garantissons pas que les documents soient complets ou couvrent toutes les éventualités.

Conten

1.	Introduction à “CEDRIG Opérationnel: Guide pour les utilisateurs et les animateurs”	4
2.	Guide CEDRIG Opérationnel	5
	Notes Thématiques d’Intégration	5
	Vue d’ensemble	6
	Introduction à CEDRIG Opérationnel	6
	Informations générales	9
	Equipe	10
	Pièces jointes	11
	Partie I. Analyse de contexte	12
	Introduction	12
	Analyses de contexte existantes pour s’inspirer (facultatif)	14
	Étape 1. Contexte général des dangers	15
	Étape 2. Exposition et vulnérabilité des domaines et secteurs ciblés	18
	Étape 3. Risques	20
	Étape 4. Stratégies, politiques, interventions et acteurs aux niveaux national et local	22
	Étape 5. Évaluation générale	24
	Prévisualiser, télécharger et partager	25
	Partie II. Analyse de projet	26
	Introduction	26
	Étape 1. Perspective des risques	28
	Étape 2. Perspective des impacts	33
	Étape 3. Aperçu des risques et des impacts	34
	Étape 4. Optimisation de projet	35
	Étape 5. Résumé	41
	Finalisation de CEDRIG Opérationnel	42

1. Introduction à “CEDRIG Opérationnel: Guide pour les utilisateurs et les animateurs”

Lutter de manière intégrée contre les risques liés au changement climatique, à la dégradation de l’environnement et aux catastrophes naturelles est l’un des plus grands défis actuels. Ces risques et leur impact menacent la résilience des systèmes et des communautés. En raison de leurs capacités limitées à y faire face, les pays en développement sont particulièrement vulnérables.

La nécessité de réduire les émissions de gaz à effet de serre, de prévenir l’émergence de nouveaux risques et d’éviter la dégradation de l’environnement est un défi majeur qui s’impose aux pays soucieux d’éviter de perdre les acquis en matière de développement.

Les **lignes directrices pour l’intégration du climat, de l’environnement et de la réduction des risques de catastrophe** (*Climate, Environment and Disaster Risk Reduction Integration Guidance, CEDRIG*) constituent un outil pratique et convivial mis au point par la Direction du développement et de la coopération suisse. Elles permettent d’intégrer systématiquement les facteurs Climat, Réduction des risques de catastrophe et Environnement (C/RC/E) dans la coopération au développement et l’aide humanitaire, ce qui accroît la résilience des systèmes et des communautés.

L’outil [CEDRIG](#) se compose de deux modules (voir figure 1). CEDRIG Strategic s’applique aux stratégies nationales et sectorielles, aux cadres de coopération et aux cadres de programme. **CEDRIG Opérationnel s’applique aux projets et aux programmes.**

Figure 1: Aperçu : CEDRIG Stratégique et CEDRIG Opérationnel

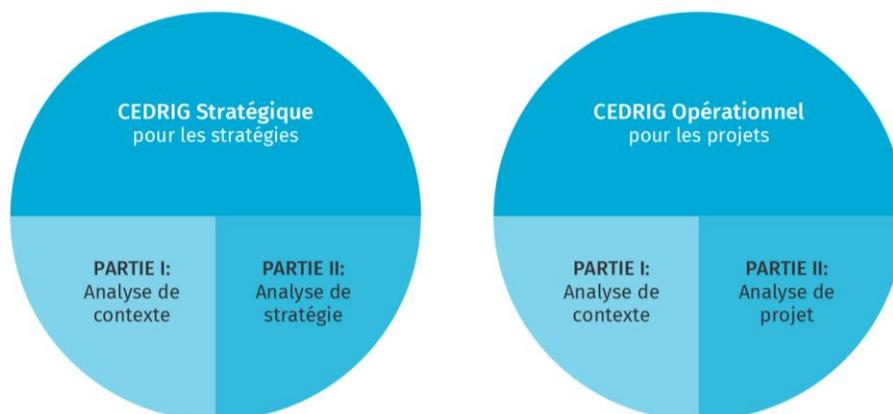


Figure de Zoi

Ce document fournit un **aperçu complet du module CEDRIG Opérationnel** et rassemble toutes les instructions et directives qui font partie de l’outil en ligne. Il est destiné aux utilisateurs de CEDRIG Opérationnel ainsi qu’aux animateurs des ateliers CEDRIG. Bien qu’il ne dispose pas d’une fonction hors ligne, il vous permet d’imprimer et de télécharger l’ensemble complet des instructions.

2. Guide CEDRIG Opérationnel

Notes Thématiques d'Intégration

La DDC élabore des notes thématiques d'intégration qui s'articulent autour de l'approche CEDRIG et qui fournissent des inventaires des éléments susceptibles de relier un secteur de développement au changement climatique, aux risques de catastrophe et aux problèmes environnementaux (C/RC/E). Les notes thématiques d'intégration peuvent être des sources d'inspiration, et elles visent à soutenir le schéma de pensée de CEDRIG sur ces interactions dans l'ensemble des modules et des étapes des études. Les objectifs sont les suivants :

- aider les utilisateurs à comprendre les risques potentiels pour un secteur, un projet ou un système ;
- mettre l'accent sur les éventuels impacts négatifs des secteurs de développement sur le climat, les risques de catastrophe et l'environnement ;
- proposer des conseils pratiques sur les solutions visant à intégrer les facteurs C/RC/E dans le secteur d'intérêt, et montrer comment valoriser, assurer l'écologisation et protéger contre les risques le secteur.



Retenez qu'il faut toujours commencer par une analyse de contexte spécifique et faire appel à des compétences locales.



Les notes thématiques suivants sont disponibles :

- [Climat, RRC et environnement et le Secteur de la santé](#)
- [Climat, RRC et environnement et Migrations et déplacements](#)
- [Climat, RRC et environnement et Systèmes de gestion de l'eau](#)

Veillez contacter le point focal CEDRIG de la DDC si vous avez des suggestions d'informations pertinentes concernant l'intégration thématique ou sectorielle.

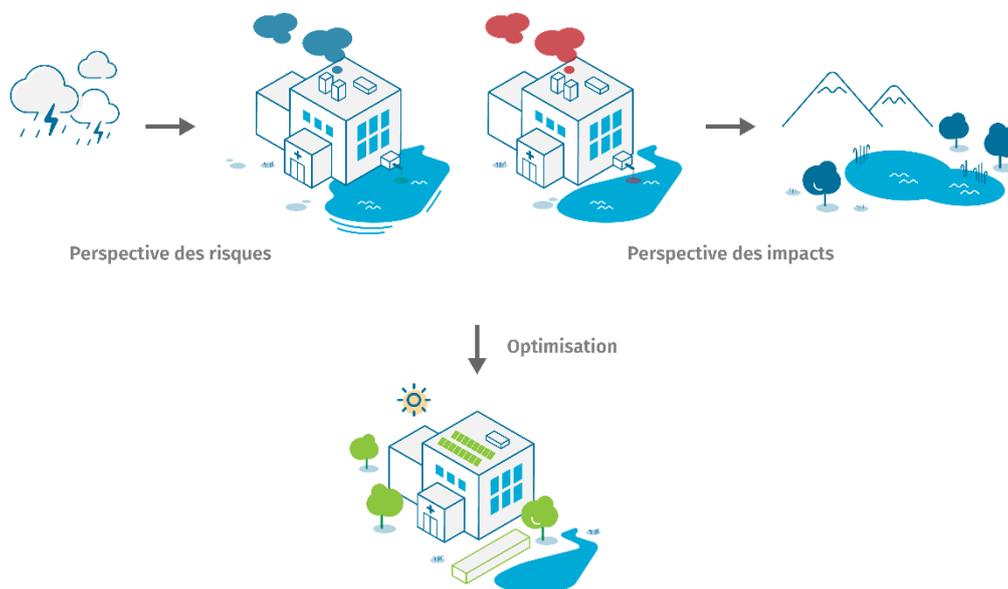
Vue d'ensemble

Introduction à CEDRIG Opérationnel

Le module CEDRIG Opérationnel a pour but de systématiquement intégrer le changement climatique, les problèmes environnementaux et les dangers naturels au niveau des projets. CEDRIG Opérationnel comprend deux parties – Partie I : analyse de contexte et Partie II : analyse de projet. Il vous guide tout au long d'un processus qui vise à déterminer si les objectifs et les priorités du projet sont exposés ou non à des risques liés au changement climatique, à des problèmes environnementaux ou à des dangers naturels (perspective des risques). Il vise également à établir si le projet pourrait avoir des effets néfastes sur le climat ou l'environnement, ou s'il pourrait créer de nouveaux risques ou en accentuer certains déjà existants (perspective des impacts). Grâce à ces analyses, l'outil permet de définir des mesures visant à intégrer le changement climatique (CC), la réduction des risques de catastrophe (RC) et l'environnement (E) dans les activités de votre projet, de déterminer les points d'entrée pour générer des effets positifs sur les facteurs C/RC/E, et de créer et d'utiliser les synergies et les bénéfices connexes avec des initiatives, projets et acteurs existants.

L'intégration des facteurs C/RC/E dans la planification et la mise en œuvre du projet accroît la résilience des systèmes et des communautés et rend l'investissement de votre projet plus durable.

Figure 2: Perspectives des risques et des impacts



Paramètres de l'étude

- **Comment** : le module CEDRIG Opérationnel se veut un atelier multipartite et s'applique aux projets en cours ou prévus. Il est souvent utilisé à des fins de formation et de sensibilisation.
- **Qui** : le module CEDRIG Opérationnel implique des membres clés du personnel et certains partenaires. Il est recommandé de faire appel à une personne consultante externe qui maîtrise l'outil CEDRIG.
- **Quand** : dans l'idéal, le module CEDRIG Opérationnel s'applique au tout début du processus de planification du projet, ou lors de l'examen à mi-parcours.

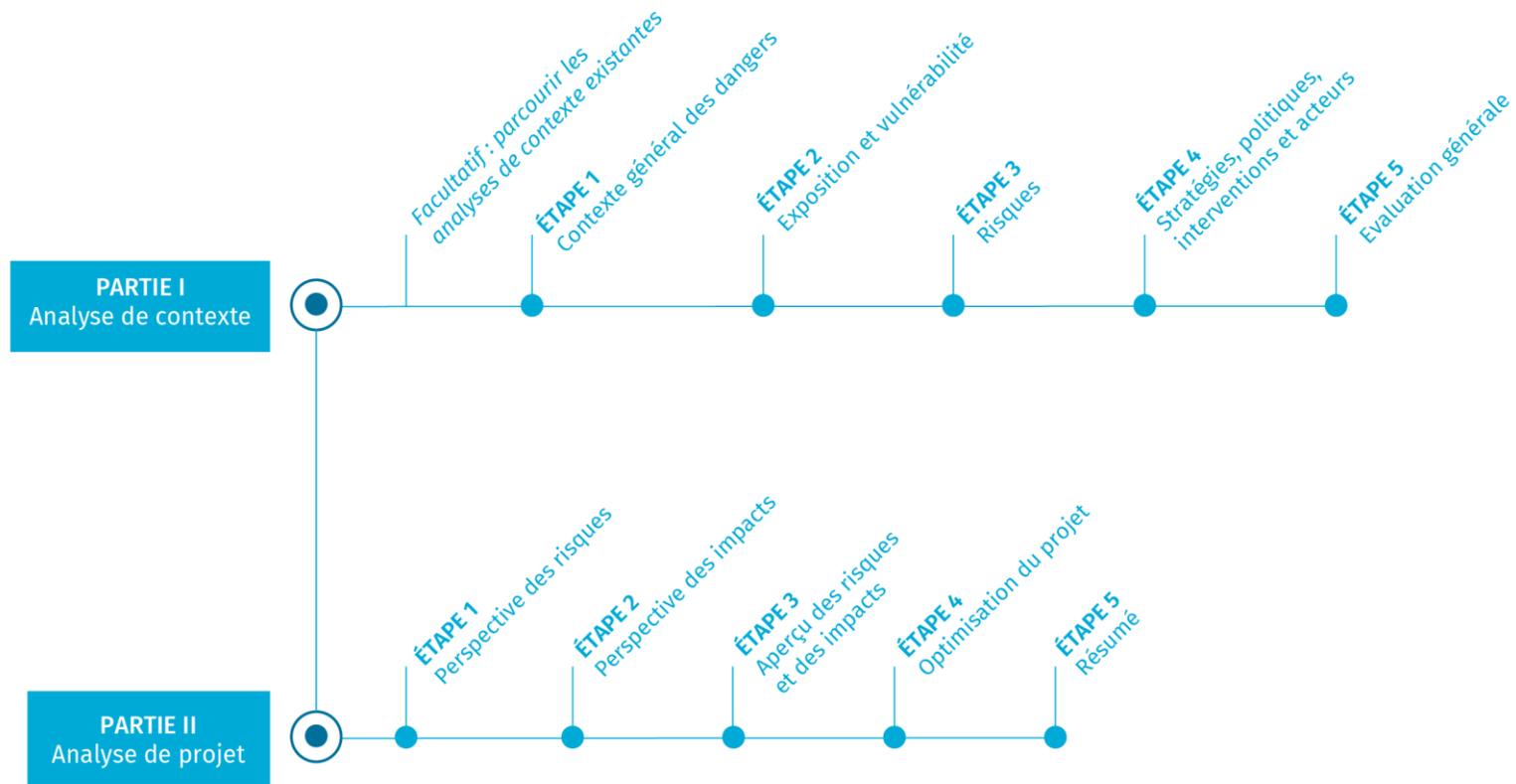
Structure de l'étude

- **Partie I** : elle commence par une analyse approfondie du contexte de la zone du projet. La Partie I de ce module montre comment réaliser l'analyse de contexte, en décrivant le changement climatique, les risques de catastrophe et les conditions environnementales, l'exposition et les vulnérabilités, et les capacités d'adaptation dans la zone du projet. L'analyse de contexte peut être réalisée au début de l'atelier CEDRIG ou avant la tenue de celui-ci. Dans ce cas, les résultats doivent être validés avec les participants au début de l'atelier afin de fournir des bases communes pour l'évaluation ultérieure.
- **Partie II** : la Partie II de l'étude consiste en une analyse de projet qui évalue les interactions entre le projet et le contexte du changement climatique, des risques de catastrophe et de la dégradation de l'environnement. Un document de projet décrivant les principaux éléments, et éventuellement un cadre logique, devrait être disponible pour appuyer l'élaboration de l'analyse.

Résultat : l'application du module CEDRIG Opérationnel permet d'atteindre trois objectifs complémentaires :

- création d'une compréhension partagée de l'importance du changement climatique, des risques de catastrophe et des problèmes environnementaux ;
- identification des risques susceptibles d'entraver l'accomplissement des objectifs du projet, ainsi que des éventuels impacts négatifs de l'intervention ;
- intégration des mesures nécessaires et/ou des possibilités de réduction des risques dans le projet (éventuellement dans le cadre de résultats).

Figure 3: Vue d'ensemble de l'étude CEDRIG Opérationnel



Informations générales

Fournissez des informations générales sur le projet faisant l'objet d'une analyse dans cette étude, notamment les mots-clés qui permettront de rechercher des études similaires à l'avenir.

- **Titre de l'étude** : le titre du projet doit être évident
- **Image de couverture (facultatif)** : téléchargez une image de couverture pour votre analyse
- **Objectif global** : informations sur l'objectif global de votre projet
- **Pays** : informations sur le ou les pays de mise en œuvre de votre projet (vous pouvez sélectionner jusqu'à huit pays)
- **Domaine thématique (facultatif)** : fournissez des informations sur le domaine de développement auquel votre projet s'attaque. Le nom du domaine doit être spécifique à votre organisation ou région et peut inclure plusieurs secteurs d'intervention.
- **Secteurs d'intervention** : fournissez des informations sur le ou les secteurs d'intervention de votre projet. Il faut sélectionner un secteur au moins dans le menu déroulant. Si vous sélectionnez « Autre », veuillez préciser.
- **Précisez la zone d'étude (facultatif)** : fournissez des informations sur la ou les zones géographiques concernées par votre projet. Ce peut être un pays, une région, une province ou une autre zone infranationale.
- **Durée et dates** : durée prévue du projet (mois et année : 06/2024–12/2028, par exemple).
- **Budget (facultatif)** : fournissez des informations sur le budget total et la devise qui seront nécessaires pendant toute la durée spécifiée.
- **Synthèse** : décrivez brièvement votre projet. Précisez les principaux éléments, notamment le but du projet, les objectifs, les retombées, les résultats et les activités.

Mots-clés : les mots-clés facilitent la recherche des études que vous souhaitez et favorisent l'apprentissage mutuel. Les mots-clés peuvent inclure les secteurs d'intervention (voir ci-dessus), et/ou les zones écologiques (par ex., les zones arides/ semi-arides, la toundra, les écosystèmes montagnards, les forêts tropicales/subtropicales, les forêts primaires, les petites îles, les régions côtières, les zones de lacs/lagons, les zones deltaïques, les plaines inondables, les cônes alluviaux, les tourbières), et/ou des bénéficiaires, et/ou d'autres caractéristiques importantes pour votre projet.



Veuillez noter que vous pouvez copier-coller depuis votre descriptif de projet.

Equipe

L'outil CEDRIG permet à différents auteurs et éditeurs de travailler simultanément sur la même étude. Sélectionnez les membres de l'équipe en entrant leur adresse électronique.

Attribuez les rôles suivants aux membres de l'équipe :

Les **auteurs** sont les propriétaires de l'étude. Ils peuvent :

- ajouter et retirer des auteurs, éditeurs et invités de l'étude ;
- modifier les sections et les champs ;
- créer des rapports de l'étude sous formats PDF et Microsoft Word ;
- décider si l'analyse de contexte peut être partagée ou non avec d'autres utilisateurs ou études (le cas échéant).

Les **éditeurs** peuvent :

- modifier les sections et les champs dans l'étude ;
- créer des rapports de l'étude sous formats PDF et Microsoft Word ;

Les **invités** peuvent voir l'étude et :

- suivre la progression et accéder à l'ensemble des informations et phases de l'étude (sans droit d'édition) ;
- créer des rapports de l'étude sous format PDF.

Veuillez noter que les membres de l'équipe suggérés doivent valider par retour d'e-mail.

Pièces jointes

Téléchargez les documents et les images clés et de référence du projet qui sont pertinents pour votre étude, ainsi que les logos de votre projet.

Pour ajouter un nouveau document, cliquez sur le bouton « Ajouter un document » situé sous le tableau.

- **Titre** : saisissez le titre du Document.
- **Description** : décrivez le contenu du document et le rôle qu'il joue dans l'analyse.
- Cochez l'option **Privé** pour les documents et les images (crédits proposés, photos d'ateliers, etc.) qui ne sont pas destinés au public. Les auteurs, les éditeurs et les invités peuvent voir les documents privés, contrairement aux personnes de l'extérieur et au point focal CEDRIG du siège social de la DDC (même si l'étude est publiée).
- **Téléchargez** les documents clés et de référence du projet ici.
- Entrez le **titre** de votre logo.
- **Téléchargez** le logo ici.

Partie I. Analyse de contexte

Introduction

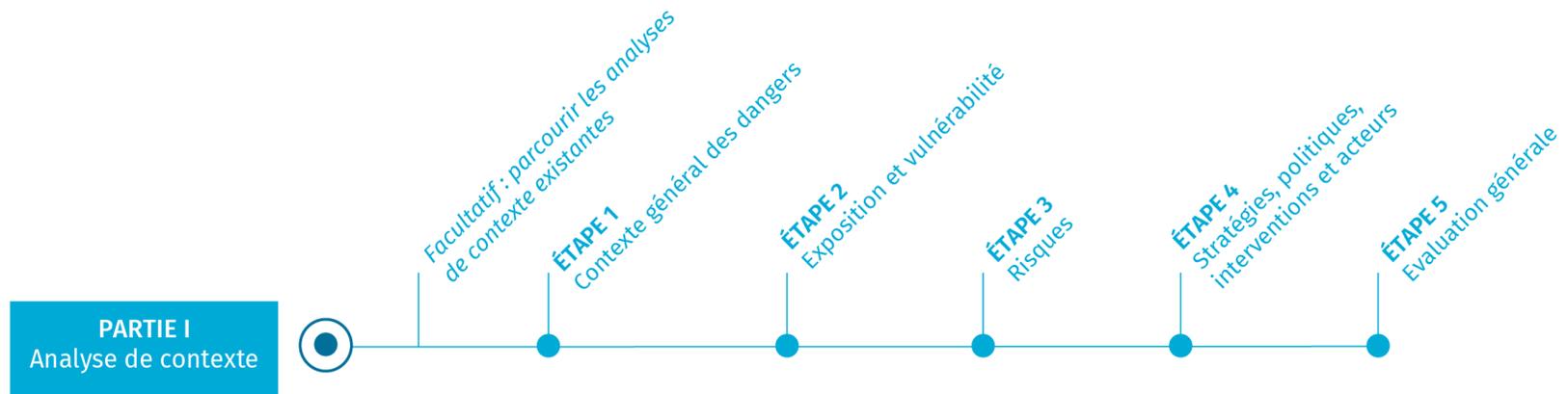
L'intégration systématique du changement climatique, des dangers naturels et des problèmes environnementaux au niveau d'un projet dépend d'une analyse solide du contexte national (ou infranational) dans lequel le projet opère. Cette analyse comprend des informations sur le contexte des dangers en général, sur l'exposition et la vulnérabilité des domaines et des secteurs ciblés, ainsi que sur les risques. Elle suppose en outre une compréhension et une évaluation générale des stratégies, politiques, interventions et acteurs existants aux niveaux national ou local. Voici différentes options en vue d'élaborer l'analyse de contexte spécifique à votre projet :

- **parcourez** les analyses de contexte **existantes** qu'ont partagées les utilisateurs de CEDRIG, effectuez un contrôle de qualité et modifiez-les en fonction des paramètres de votre projet ;
- **externalisez** votre analyse de contexte et partagez les résultats avec tous les participants au début de la Partie II (l'analyse de projet) ; si l'analyse de contexte n'est pas effectuée par les membres de l'équipe, ceux-ci doivent tout de même avoir la même compréhension de ce pilier de l'analyse de projet ;
- **créez** une nouvelle analyse de contexte en suivant les étapes 1 à 5.



- Ne définissez pas exactement les limites géographiques de l'analyse de contexte. En général, la priorité est donnée au niveau du pays, mais dans les régions infranationales jouissant d'une grande autonomie, une analyse du contexte infranationale pourrait être plus appropriée. Aussi, ne perdez pas de vue que les événements nationaux peuvent avoir des effets secondaires au niveau local, par exemple lorsque des secteurs entiers (énergie, agriculture, etc.) sont concernés.
- Passez aux étapes 1 à 3 pour trouver des liens vers des informations et des ressources pertinentes.
- Pour avoir des informations et des décisions précises, envisagez de recourir à des compétences thématiques et spécifiques au contexte ainsi que sur une assistance technique.
- Un modèle des termes de référence (TDR) pour l'externalisation de l'analyse de contexte est disponible ici [*lien suivra*] (accès réservé aux membres enregistrés du réseau Climat, RRC et environnement de la DDC).

Figure 4: Vue d'ensemble de la Partie I : Analyse de contexte



Analyses de contexte existantes pour s'inspirer (facultatif)

Recherchez des analyses de contexte existantes qui seront inspirantes pour votre propre analyse de contexte. Vous pouvez lire, télécharger ou réutiliser les analyses créées dans l'outil CEDRIG en les adaptant au contexte spécifique et actualisé de votre domaine, ou télécharger une analyse de contexte existante. Si vous souhaitez créer une nouvelle analyse de contexte, passez à l'étape suivante.

Les fonctions suivantes sont disponibles sur cette page :

Sélectionnez l'analyse de contexte ou recherchez une autre analyse de contexte existante.

- **Filtrer** : filtrer ou rechercher par pays, région ou mot-clé (secteur, domaine, écosystème, sujet, etc.).
- **Prévisualiser** : si l'analyse des intérêts est accessible au public, vous pouvez prévisualiser et télécharger cette analyse de contexte et l'ajouter à votre propre étude, le cas échéant.
- **Demander l'accès** : si l'analyse des intérêts indique « Accès sur demande », vous pouvez « demander l'accès » aux auteurs, qui peuvent alors vous la partager par e-mail.
- **Télécharger l'analyse de contexte** : téléchargez une analyse de contexte en dehors de l'outil CEDRIG ici.
- **Ajouter à l'étude** : cliquez sur ce bouton pour utiliser une analyse de contexte existante dans votre étude.

L'analyse que vous avez sélectionnée ou téléchargée s'affichera dans la section contextuelle « analyses de contexte sélectionnées ». En cliquant sur « prévisualiser et modifier l'analyse », vous pouvez revoir le contenu de l'analyse sélectionnée et voir si elle est suffisamment complète et exacte pour pouvoir l'utiliser dans votre propre analyse. Vous retirez l'analyse sélectionnée en cliquant sur « Retirer de l'étude ».

Analyse de contexte sélectionnée : cette fenêtre s'ouvre et affiche l'analyse de contexte sélectionnée ou téléchargée. Vous pouvez en vérifier l'exactitude et adapter l'analyse de contexte à votre propre contexte (en cliquant sur « prévisualiser et modifier l'analyse »), ou utiliser les informations disponibles pour vous en inspirer.

- **Prévisualiser et modifier l'analyse** : ce champ vous permet de vérifier l'analyse, de la modifier et/ou de la télécharger.
- **Retirer de l'étude** : si vous souhaitez ajouter une analyse de contexte différente à votre étude, vous devez retirer l'analyse de contexte actuellement ouverte.
- **Rechercher une autre analyse de contexte existante** : vous pouvez prévisualiser d'autres analyses de contexte existantes, mais vous ne pouvez en ajouter qu'une à votre étude (grâce à la fonction « ajouter à l'étude ») à la fois (vous devez cliquer sur « retirer de l'étude » pour retirer une analyse de contexte déjà ouverte, ou vous pouvez télécharger plusieurs analyses de contexte au format Word pour vous en inspirer).



Notez que l'option consistant à utiliser une analyse de contexte existante comme base pour la présente analyse de contexte prend tout son sens si différents projets sont développés dans le même contexte (par ex., pour la création du portefeuille d'un bureau de coopération). Il faut toujours adapter les analyses de contexte aux caractéristiques spécifiques du secteur ou du domaine d'activité.

Étape 1. Contexte général des dangers

Pour décrire le contexte général des dangers à cette étape, il faut prendre en compte les dangers naturels et environnementaux actuels, les causes premières de la dégradation de l'environnement, la pollution et les émissions de gaz à effet de serre, ainsi que les projections en matière de changement climatique. Vous pouvez obtenir des informations à partir d'analyses de contexte existantes et de sources de données fiables, et vous pouvez également consulter des spécialistes.

Remplissez les zones de texte de l'étape 1 en suivant les questions ci-dessous. Vous trouverez également la définition du terme *danger* ci-dessous.

Situation actuelle des dangers naturels

- Quels dangers naturels prédominent dans le contexte du projet ?
- Quels dangers naturels entraînent les dommages les plus fréquents ?
- Lesquels entraînent les dommages les plus importants ?

Pour identifier les dangers les plus pertinents, vous pouvez vous faire une idée de la fréquence et de l'ampleur de ces événements en consultant les statistiques nationales sur les catastrophes ou les enquêtes sur les événements passés et en interrogeant les habitants de la région. Il ne faut pas oublier que les gens ont tendance à se souvenir de l'événement le plus récent, qui n'est souvent pas le plus important.

Situation actuelle des dangers environnementaux

- Quels dangers environnementaux prédominent dans le contexte du projet ?
- Quels dangers environnementaux entraînent les dommages les plus fréquents ?
- Lesquels entraînent les dommages les plus importants ?

Causes premières de la dégradation de l'environnement, de la pollution et des émissions de gaz à effet de serre

- Quelles sont les causes principales des émissions de gaz à effet de serre ?
- Comment devraient-elles évoluer dans un avenir proche ?
- Quelles sont les causes principales de la dégradation de l'environnement ou de la pollution ? Quelles sont les tendances qui devraient se poursuivre ?

Tendances et projections du changement climatique

- Comment les événements dangereux et les problèmes environnementaux devraient-ils évoluer à l'avenir ?
- Quels sont les scénarios du changement climatique ?
- Comment le changement climatique devrait-il affecter le danger et les caractéristiques environnementales ?
- Existe-t-il d'autres tendances pertinentes ?

Le changement climatique exacerbe souvent les dangers existants. Les effets attendus du changement climatique doivent être évalués sur la base de scénarios climatiques qui comportent généralement une part d'incertitude. Les sources d'information sont données ci-après. Elles doivent être complétées par une expertise locale ou internationale.

La collecte d'informations historiques sur la gravité, l'ampleur et la fréquence des dangers peut vous aider à déterminer si ces paramètres ont changé et, d'une manière générale, si la variabilité du climat s'est accrue ou non.



Définition : Danger

Selon le [Bureau des Nations unies pour la prévention des catastrophes](#), un **danger** est « un processus, un phénomène ou une activité humaine susceptible d'entraîner des pertes en vies humaines, des blessures ou d'autres effets sur la santé, des dommages aux biens, un bouleversement économique et social ou une dégradation de l'environnement. » La présente analyse est axée sur les dangers naturels et environnementaux ainsi que sur les tendances et les projections du changement climatique.

Veillez noter que les dangers peuvent survenir sous la forme d'événements soudains ou d'événements à effets lents et progressifs qui évoluent au fil du temps.

- **Exemples de dangers naturels** : vagues de chaleur, froid extrême, fortes chutes de neige, chutes de grêle, sécheresses, tempêtes/tornades/ouragans/vents violents/tempêtes de sable, éruptions volcaniques, tremblements de terre, tsunamis, coulées de boue/glissements de terrain, avalanches de rochers, de neige et de glace, crues (soudaines), laves torrentielles et incendies de forêt.
- **Exemples de dangers environnementaux** : désertification, déforestation, dégradation (terres, sols, écosystèmes, biodiversité), pollution des sols, salinisation, pollution de l'eau (superficielle et souterraine), pollution de l'air, ravageurs et épidémies, et dangers chimiques (pesticides, produits chimiques).
- **Exemples de tendances dues au changement climatique** : températures annuelles moyennes plus élevées, températures annuelles moyennes plus basses, augmentation des précipitations moyennes, diminution des précipitations moyennes, changements dans la fréquence et l'intensité des phénomènes climatiques extrêmes et des catastrophes connexes (par ex., vagues de froid et de chaleur, inondations, sécheresse, tempêtes, ouragans, cyclones), changements de saison, élévation du niveau de la mer et augmentation de l'érosion côtière, accélération des processus de désertification et d'érosion des sols.



Sources de données et liens utiles :

- [RiskChanges](#), un outil open source d'aide à la décision spatiale, basé sur le cloud, développé par l'université de Twente en collaboration avec l'institut asiatique de technologie.
- *L'analyse commune de pays des Nations unies*, le cas échéant, via une recherche sur le Web, ou vous pouvez contacter le point focal de votre pays.
- *GIEC AR 6 Fiches d'information régionales.*
- GFDRR [Profils pays des risques de catastrophe.](#)
- [Rapport d'analyse prospective du changement climatique de la DDC.](#)
- Banque mondiale : [Rapports sur le climat et le développement des pays](#) (CCDR), qui sont particulièrement intéressants à des fins stratégiques.
- Groupe de la Banque mondiale : [Profils pays des risques climatiques.](#)
- Indice de risque [INFORM](#) et [outil sur le changement climatique.](#)
- [DESINVENTAR](#) : plus détaillé, couvre plus de 82 pays (hébergé par l'UNDRR).
- [EM-dat](#) est une base de données internationale sur les catastrophes passées, avec des données essentielles sur les occurrences et les effets des catastrophes qui se sont produites depuis 1900 jusqu'à nos jours (inscription gratuite).
- [Outil intégré d'évaluation de la biodiversité \(IBAT\)](#), un guichet unique pour visualiser rapidement les risques liés à la biodiversité.
- [UN Biodiversity Lab](#) : données spatiales et analyses pour la prise de décision en matière de biodiversité avec 600 couches de données mondiales (organisées en [collections de données](#)).

- [WWF Risk Filter Suite](#) : outil de sélection pour identifier les risques liés à la biodiversité et à l'eau et hiérarchiser les actions (en particulier pour les institutions financières du secteur privé).
- Systèmes d'aide à la décision pour la neutralité de la dégradation des terres (voir [WOCAT](#))

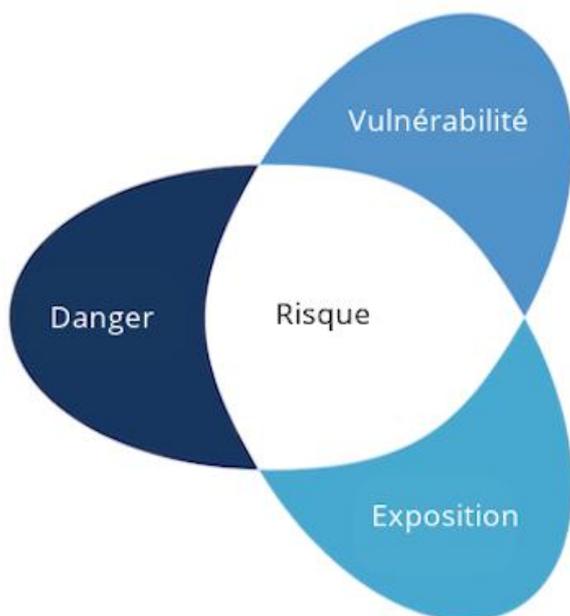


Définition : Risque

Selon le [glossaire du GIEC](#), le terme risque fait référence à l' « éventualité de conséquences néfastes pour les systèmes humains ou écologiques, compte tenu de la diversité des valeurs et des objectifs associés à ces systèmes. Dans le contexte du *changement climatique*, les risques peuvent découler des *impacts* potentiels du changement climatique ainsi que des mesures prises pour parer au changement climatique. Parmi les conséquences néfastes pertinentes, on compte celles sur la vie, les *moyens de subsistance*, la santé et le *bien-être* des personnes, les biens et les investissements économiques, sociaux et culturels, les infrastructures, les services (dont les *services écosystémiques*), les *écosystèmes* et les espèces. »

Dans le contexte des impacts du changement climatique, les risques sont le résultat d'interactions dynamiques entre les dangers climatiques et l'exposition et la vulnérabilité des systèmes humains ou écologiques considérés aux dangers.

Figure 5: Fonction du risque (source : GIEC AR5 Cadre conceptuel)



En savoir plus sur la définition du risque dans le rapport du GIEC, 2012 : [Gérer les risques des phénomènes et des catastrophes extrêmes pour favoriser l'adaptation au changement climatique](#).

Étape 2. Exposition et vulnérabilité des domaines et secteurs ciblés

Expliquez comment les personnes, les biens et les infrastructures critiques risquent d'être exposés aux dangers identifiés et décrivez les vulnérabilités générales de votre contexte par rapport à ces dangers.



Definitions:

L'UNDRR définit l'**exposition** comme « la situation des personnes, des infrastructures, des logements, des capacités de production et d'autres biens humains tangibles situés dans des zones exposées aux risques ».

Dans cette analyse, il est également important de déterminer si les **infrastructures critiques** sont touchées, car cela peut entraîner un impact (spatial) beaucoup plus important qu'une catastrophe dont l'ampleur réelle est moindre. Les infrastructures critiques comprennent généralement l'**énergie, les finances, l'information et la communication, l'administration publique, la santé publique, la sécurité publique, les transports, l'alimentation, l'eau et l'élimination des déchets**.

Exemples d'exposition :

- les populations côtières exposées à l'élévation du niveau de la mer et aux ondes de tempête, ou les communautés situées dans des zones sujettes à la sécheresse et confrontées à des pénuries d'eau
- l'exposition (et la vulnérabilité) élevée des centrales électriques ou des lignes électriques aux tremblements de terre, aux inondations et aux tempêtes peut entraîner de graves restrictions à grande échelle de l'approvisionnement en électricité de la région
- les tronçons routiers critiques (par exemple les ponts) exposés aux tremblements de terre, aux inondations ou aux glissements de terrain peuvent entraîner des problèmes d'accessibilité des villages isolés.

La **vulnérabilité** est définie par des facteurs ou processus physiques, sociaux, économiques et environnementaux qui augmentent la propension d'une personne, d'une communauté, de biens ou de systèmes à subir les impacts des dangers. La vulnérabilité détermine dans quelle mesure une communauté ou un système est susceptible de subir les effets dommageables d'un danger. Plus la vulnérabilité est faible, plus la résilience est élevée, cela veut dire que la capacité d'un système à prévenir un événement dangereux, à y répondre ou à s'en remettre est plus grande.

Bien que la vulnérabilité dépende généralement du type et du lieu d'un événement dangereux, certaines conditions, telles que la pauvreté et l'absence de réseaux sociaux ou de systèmes d'aide, peuvent exacerber ou influencer la vulnérabilité.

CEDRIG recommande de décrire la vulnérabilité par ses facteurs physiques, sociaux, économiques et environnementaux :

- Les **facteurs physiques** incluent notamment une conception et une construction médiocres de l'environnement bâti ; un aménagement du territoire non réglementé ; une reconnaissance officielle limitée des risques et des mesures de préparation ; les vulnérabilités des infrastructures (habitations, abris ; infrastructures de transport : routes, chemins de fer, ports) ; les infrastructures d'eau et d'assainissement ; les infrastructures de santé ; les infrastructures de production et de transport d'électricité ; les écoles, les technologies de l'information et de la communication ; les produits manufacturés, les outils et les équipements.
- Les **facteurs sociaux** incluent notamment la propension d'un groupe ou d'une personne à subir un préjudice ou une discrimination en raison de son identité, de son statut ou de ses

relations ; la pauvreté et l'inégalité ; les moyens sociaux médiocres, le manque d'accès aux services (tels que l'accès aux alertes précoces, aux services sociaux, à l'éducation, aux soins de santé), notamment l'absence de réseaux informels ou de filets de sécurité sociale, le manque d'accès à l'information, la méconnaissance des risques ; la santé précaire ; la pression de devoir vivre dans des endroits dangereux pour raisons économiques ; le manque d'information et de sensibilisation du public.

- Les **facteurs économiques** incluent notamment le manque de ressources et de moyens (ou le manque d'accès à ceux-ci) nécessaires pour résister aux catastrophes ou les surmonter à cause de ressources financières, de crédits ou d'offres d'assurance limités ; un secteur informel non assuré ; des moyens de subsistance vulnérables ou de faibles revenus provenant du travail, du commerce ou des envois de fonds ; l'incapacité d'une économie à résister aux chocs ou à les surmonter à cause de sa dépendance à l'égard de mono-industries ou de mono-secteurs ou de la mondialisation des affaires et des chaînes d'approvisionnement ; et le manque de politiques et de stratégies officielles en matière de financement des risques.
- Les **facteurs environnementaux** incluent notamment la mauvaise gestion de l'environnement et la surexploitation des ressources naturelles ; le déclin des services écosystémiques de régulation des risques ; et la mésadaptation aux risques et au changement climatique.

Les infrastructures critiques se retrouvent généralement dans les secteurs suivants : l'énergie, les finances, l'information et la communication, l'administration publique, la santé publique, la sécurité publique, les transports, l'alimentation, l'eau et l'élimination des déchets.



Pour plus d'informations sur les **Composantes de risque**, visitez le site PreventionWeb ([lien](#)).

Les **vulnérabilités sociales ou structurelles** peuvent fournir une analyse plus complète des vulnérabilités :

- Vulnérabilités sociales : Sing, S., Eghdami, M. et Singh, S. (2014) : The Concept of Social Vulnerability: A Review from Disasters Perspectives, visité en juillet 2024 ([lien](#))
- Vulnérabilités structurelles : Nations unies (2024) : High level panel on the development of a Multidimensional Vulnerability Index – Final Report, visité en juillet 2024 ([lien](#))

Sources de données et liens complémentaires :

- GIEC AR6 : [Fiches d'information pour les secteurs concernés](#): villes, bâtiments et transports ; énergie ; santé ; tourisme ; systèmes agricoles et pastoraux ; écosystèmes marins et pêche ; sylviculture ; écosystèmes terrestres ; gestion des ressources en eau ; gestion des catastrophes et assurance
- INFRAS 2021 : [Rapport d'analyse prospective du changement climatique de la DDC](#).
- [Indice de ND Gain](#)
- [Indice de risque de INFORM](#)
- Profils pays des risques climatiques [du Groupe de la Banque mondiale](#)
- Rapports sur le climat et le développement des pays ([CCDR](#)) de la Banque mondiale

Étape 3. Risques

En vous basant sur les dangers, l'exposition et les vulnérabilités identifiés précédemment, évaluez qualitativement les risques pertinents dans le contexte ciblé.

Dans cette étape, vous décrirez les risques pertinents en fonction des dangers, de l'exposition et des vulnérabilités identifiés. Évaluez qualitativement l'ampleur des risques et procédez à une évaluation générale du paysage des risques dans votre contexte (les risques interdépendants et systémiques entre autres).



Définition : Risque

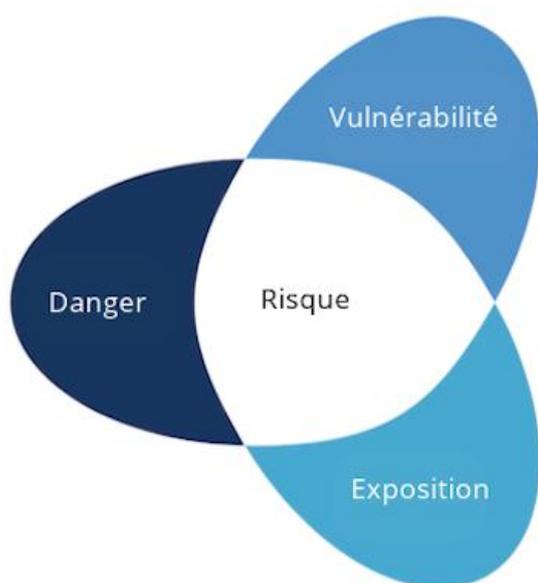
Selon le [glossaire du GIEC](#), le terme risque fait référence à l' « éventualité de conséquences néfastes pour les systèmes humains ou écologiques, compte tenu de la diversité des valeurs et des objectifs associés à ces systèmes. Dans le contexte du *changement climatique*, les risques peuvent découler des *impacts* potentiels du changement climatique ainsi que des mesures prises pour parer au changement climatique. Parmi les conséquences néfastes pertinentes, on compte celles sur la *vie*, les *moyens de subsistance*, la santé et le *bien-être* des personnes, les biens et les investissements économiques, sociaux et culturels, les infrastructures, les services (dont les *services écosystémiques*), les *écosystèmes* et les espèces. »

Dans le contexte des impacts du changement climatique, les risques sont le résultat d'interactions dynamiques entre les dangers climatiques et l'exposition et la vulnérabilité des systèmes humains ou écologiques considérés aux dangers.

Exemples de risques :

- Risques pour les **écosystèmes**, notamment la perte de biodiversité, les transferts des aires d'habitat et les perturbations des services écosystémiques tels que la pollinisation et la purification de l'eau.
- Risques pour les **ressources en eau**, notamment les changements dans les régimes de précipitations, entraînant des sécheresses ou des inondations qui ont des conséquences sur la disponibilité et la qualité des ressources en eau douce.
- Risques pour la **sécurité alimentaire**, notamment les impacts sur les rendements des cultures, la production de bétail et la pêche à cause de l'évolution des températures, de la disponibilité des ressources en eau et des événements météorologiques extrêmes.
- Risques pour la **santé**, notamment les maladies liées à la chaleur, l'augmentation de la prévalence des maladies à transmission vectorielle telles que le paludisme et la dengue, et les impacts sur la santé mentale dus au déplacement ou au stress.
- Risques pour les **infrastructures**, notamment les dommages causés par les événements météorologiques extrêmes, l'élévation du niveau de la mer menaçant les infrastructures côtières, et les perturbations des systèmes de transport et d'énergie.
- Risques pour les **économies et les moyens de subsistance** en raison des impacts sur l'agriculture, le tourisme, la pêche et d'autres secteurs fortement dépendants des ressources sensibles au climat.

Figure 6: Fonction du risque (source : GIEC AR5 Cadre conceptuel)



En savoir plus sur la définition du risque dans le rapport du GIEC, 2012 : [Gérer les risques des phénomènes et des catastrophes extrêmes pour favoriser l'adaptation au changement climatique.](#)

Étape 4. Stratégies, politiques, interventions et acteurs aux niveaux national et local

Identifiez au niveau national et/ou local les stratégies, les politiques, les interventions et les acteurs actuels en matière de changement climatique, de RRC et de l'environnement liés à votre domaine ou secteur d'intervention. Résumez les informations ici. Vous pouvez également télécharger des documents sous « Pièces jointes ».

La présente étape vise à préparer une vue d'ensemble des stratégies, politiques et interventions existantes et des acteurs qui travaillent sur les thèmes du changement climatique, de la RRC et de l'environnement dans votre domaine, secteur ou zone géographique. Cela vous permettra peut-être de trouver des synergies, d'accéder à des services et de renforcer les capacités d'adaptation dans un environnement donné, et d'identifier les lacunes existantes.

Stratégies et politiques

Compilez les politiques, les stratégies et les plans officiels relatifs au changement climatique, à la RRC et à l'environnement et portant sur votre domaine ou secteur, tant au niveau national qu'infranational, le cas échéant.

Interventions et enseignements tirés

Décrivez les interventions terminées ou en cours effectuées par la DDC ou d'autres acteurs (donateurs, organismes chargés de la mise en œuvre, secteur privé, autres) en répondant aux questions suivantes :

- Quelles sont les interventions terminées ou en cours sur le changement climatique, la RRC et l'environnement présentant un intérêt pour vos zones ou domaines de préoccupation ?
- Que savez-vous des enseignements tirés en matière de bonnes pratiques ou des difficultés rencontrées dans le cadre d'autres interventions de développement dans le domaine concerné ?

Acteurs

Réalisez un panorama des acteurs (donateurs, organismes chargés de la mise en œuvre, secteur privé, autres) en répondant aux questions suivantes :

- Quels sont les principaux acteurs dans les domaines du changement climatique, de la RRC et de l'environnement qui sont pertinents pour la présente analyse de contexte ?
- Quelles sont leur priorités ? Comment sont-ils financés ?
- Est-il possible d'envisager une collaboration ou de créer des synergies avec les projets, les initiatives ou les mécanismes de financement existants ?

Vous pouvez dresser la carte des acteurs impliqués ou concernés à tous les niveaux et extraire les éléments essentiels qui sont pertinents pour le secteur, le domaine ou la zone de préoccupation, dont les stratégies de financement, le cas échéant.



Sources de données et liens :

- PreventionWeb : [Profils et ressources de RRC par pays et par continent.](#)
- Plans nationaux d'adaptation (PAN), Communications nationales à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ; programmes d'action nationaux aux fins de l'adaptation (PANA).
- Rapports nationaux de mise en œuvre du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes 2015-2030 de l'UNDRR ; stratégies nationales de gestion des risques de catastrophes, programmes par pays du GFDRR.

- Plan d'action national pour l'environnement ou autres liens décrits à la section « Liens et supports recommandés ».
- Bilan commun de pays (CCA) du Plan-cadre des Nations unies pour l'aide au développement, Stratégies d'aide par pays de la Banque mondiale (CAS) ; Analyse environnementale par pays de la Banque mondiale (CEA).
- [Contributions déterminées au niveau national](#) (CDN)

Vous trouverez des informations aux niveaux national et infranational ici :

- Communications nationales soumises à la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC).
- Rapports nationaux de mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo (CAH) 2005-2015 de la SIPC des Nations unies et du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes 2015-2030 ; stratégies nationales de gestion des risques de catastrophes, programmes par pays du GFDRR.
- Plan d'action national pour l'environnement ou autres liens décrits à la section « Liens et supports recommandés ».
- Bilan commun de pays (CCA) du Plan-cadre des Nations unies pour l'aide au développement, Stratégies d'aide par pays de la Banque mondiale (CAS) ; Analyse environnementale par pays de la Banque mondiale (CEA).

Étape 5. Évaluation générale

Résumez votre évaluation générale du contexte.

Fournissez votre évaluation générale du contexte. Vous pouvez utiliser cette page pour :

- votre compréhension générale des dangers, des vulnérabilités, des capacités d'adaptation, des stratégies et des leçons tirées par d'autres acteurs ;
- votre compréhension de l'efficacité des stratégies ;
- vos premières idées sur une possible collaboration avec des initiatives existantes, ou sur la nécessité de combler les lacunes identifiées ;
- autres idées ou préoccupations.



Cette partie **ne sera partagée qu'avec les membres de l'équipe**. Elle *ne sera pas* visible pour le point focal C/RC/E de la DDC ni sur le site Web de CEDRIG.

Prévisualiser, télécharger et partager

Sur cette page, vous pouvez prévisualiser, télécharger et partager votre analyse de contexte avec la communauté CEDRIG.

C'est la dernière étape de l'analyse de contexte. Plusieurs options s'offrent à vous.

Si votre étude comprend aussi bien une analyse de contexte existante qu'une nouvelle analyse de contexte, **veuillez en sélectionner une** à intégrer dans votre rapport d'étude CEDRIG. Les deux études seront stockées et resteront disponibles dans l'application.

- Si vous avez travaillé avec une **analyse de contexte existante**, cliquez sur le bouton « prévisualiser l'analyse et voir les commentaires » pour vérifier l'exhaustivité de l'analyse.
- Si vous avez créé une **nouvelle analyse de contexte**, cliquez sur le bouton « prévisualiser » pour parcourir l'analyse une nouvelle fois et vérifier son exhaustivité.

Les options ci-après vous permettent de partager votre analyse de contexte terminée avec la communauté CEDRIG.

- **Public** : l'analyse de contexte (à l'exclusion de l'évaluation générale) est accessible au public depuis le site Web de CEDRIG et peut être utilisée pour de nouvelles études par d'autres utilisateurs. Veuillez noter que les auteurs de l'analyse de contexte seront visibles.
- **Accès sur demande** : les autres utilisateurs peuvent trouver l'analyse de contexte dans la liste des analyses existantes et peuvent demander aux auteurs de leur accorder l'accès en envoyant un e-mail. Si l'accès est accordé à une personne particulière, celle-ci peut ajouter l'analyse (à l'exclusion de l'évaluation générale) à son étude. Veuillez noter que les auteurs de l'analyse de contexte seront visibles.
- **Privé** : l'analyse de contexte n'est pas accessible aux autres utilisateurs, sauf au point focal C/RC/E de la DDC (à des fins d'apprentissage).



Si des informations de contexte supplémentaires sont nécessaires, vous pouvez faire appel à des **experts externes**. Vous pouvez vous inspirer des TDR donnés dans le chapitre Introduction de l'analyse de contexte (accessible uniquement par les membres du réseau Climat, RRC et environnement).

Partie II. Analyse de projet

Introduction

L'analyse de projet s'appuie sur les informations recueillies dans l'analyse de contexte, et examine les interactions entre le changement climatique, les risques de catastrophe et la dégradation de l'environnement dans votre projet. L'approche prend en compte les risques, les impacts et l'optimisation du projet avec les objectifs ci-dessous.

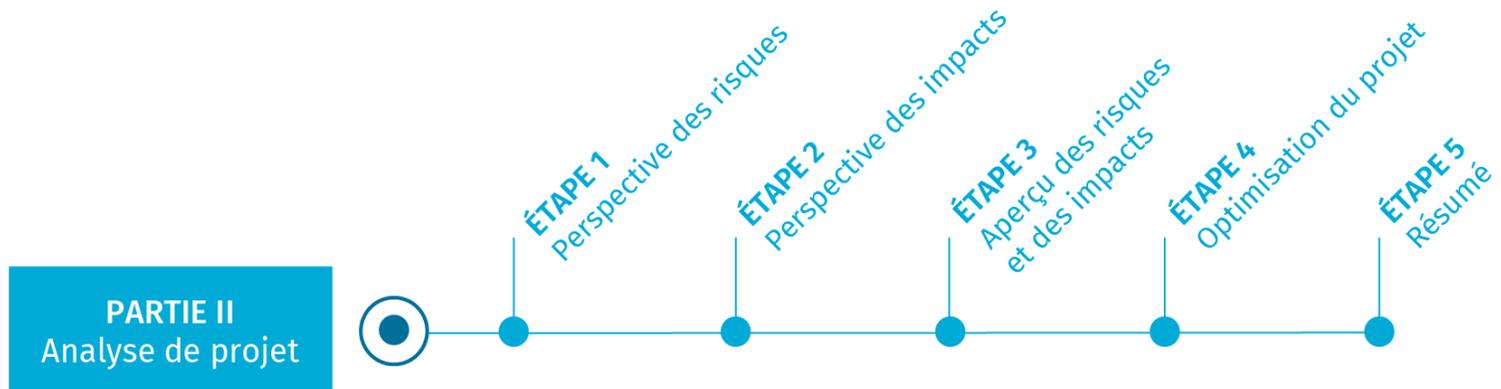
- **Perspective des risques** : identifier les risques dus aux événements dangereux, aux problèmes environnementaux et au changement climatique pour le projet ou ses activités.
- **Perspective des impacts** : identifier les éventuels effets négatifs des activités du projet sur le climat, l'environnement ou d'autres dangers.
- **Optimisation du projet** : définir des mesures visant à prévenir les risques et les effets négatifs, et rechercher des points d'entrée pour créer des synergies et dégager des bénéfices connexes.



Veillez noter que la Partie II (l'analyse de projet) ne peut être effectuée que si un avant-projet existe.

Dans l'idéal, l'analyse de projet sera menée sous la forme d'un atelier multipartite auquel participeront les membres clés du personnel et les partenaires de mise en œuvre. Il est recommandé de faire appel à une personne consultante externe qui maîtrise l'outil CEDRIG. L'atelier devra se tenir le plus tôt possible dans la phase de préparation du projet, ou lors de l'examen à mi-parcours.

Figure 7: Aperçu de la Partie II. Analyse de projet



Étape 1. Perspective des risques

Situation actuelle des dangers

Décrivez la situation actuelle des dangers dans le contexte du projet, notamment une estimation des caractéristiques des dangers et de leur probabilité.

L'étape de la **perspective des risques** consiste à recueillir des informations sur la situation actuelle des dangers, l'exposition et la vulnérabilité, et les risques pertinents pour la zone du projet. Commencez par décrire la situation actuelle des dangers.

- Sélectionnez et évaluez les **dangers** pertinents qui affectent votre zone de projet.
- **Sélectionnez** dans le menu déroulant le ou les dangers naturels et/ou environnementaux pertinents pour les activités de votre projet.
- Pour chaque danger sélectionné, décrivez les **caractéristiques** (intensité et ampleur) du danger connu ou attendu.
- En vous basant sur les tendances et les projections, sélectionnez la **probabilité** (la probabilité d'occurrence) du danger : 'Peu probable' pour une fois dans une vie (80-100 ans) ; 'Probable' pour une fois dans une génération (20-30 ans) ; ou 'Très probable' pour des intervalles de quelques années (moins de 10 ans). Dans les cas de dégradation progressive, par exemple la pollution des sols, la déforestation ou la désertification, la probabilité se réfère à l'ampleur du phénomène – ampleur limitée (peu probable), ampleur modérée (probable) ou grande ampleur (très probable).
- Si des **dangers majeurs** ont été identifiés et enregistrés dans la **Partie I : l'analyse de contexte** a des conséquences importantes pour la zone du projet (conséquences directes ou en cascade dues à des dommages aux infrastructures critiques, par exemple). Énumérez-les ici également. Utilisez le champ des **caractéristiques du danger** pour décrire les **dangers interdépendants**.



Faites l'étape 1 : **Perspective des risques en procédant danger par danger**. Sélectionnez un premier danger que vous avez défini dans la section *Situation actuelle des dangers* et déterminez l'exposition et la vulnérabilité pour ce danger particulier ainsi que les risques importants pour le projet qui en résultent. Répétez cette procédure jusqu'à ce que vous ayez pris en compte tous les dangers pertinents..



Définition : Danger

Le [Bureau des Nations unies pour la prévention des catastrophes](#) définit un danger comme étant « Un processus, un phénomène ou une activité humaine susceptible d'entraîner des pertes en vies humaines, des blessures ou d'autres effets sur la santé, des dommages aux biens, un bouleversement économique et social ou une dégradation de l'environnement. » Cette analyse porte sur les dangers environnementaux et naturels ainsi que sur les effets du changement climatique.

Exemples de dangers :

- **Dangers naturels** : vagues de chaleur, froid extrême, fortes chutes de neige, chutes de grêle, sécheresses, tempêtes/tornades/ouragans/vents violents/tempêtes de sable, éruptions volcaniques, tremblements de terre, tsunamis, coulées de boue/glislements de terrain, avalanches de rochers, de neige et de glace, crues (soudaines), laves torrentielles et incendies de forêt.
- **Dangers environnementaux** : désertification, déforestation, dégradation (terres, sols, écosystèmes, biodiversité), pollution des sols, salinisation, pollution de l'eau (superficielle et souterraine), pollution de l'air, ravageurs et épidémies, et dangers chimiques (pesticides, produits chimiques).

Veillez noter que les dangers peuvent survenir sous la forme d'événements soudains ou d'événements à effets lents et progressifs qui évoluent au fil du temps.

Exposition et vulnérabilité

Évaluez l'exposition et la vulnérabilité du projet par rapport aux dangers identifiés.

Identifiez et décrivez les activités, les objectifs ou les priorités du projet susceptibles d'être impactés par les dangers en évaluant l'exposition et la vulnérabilité de ces éléments de projet. **Ayez à l'esprit qu'un même danger peut avoir une incidence sur plusieurs éléments de projet.**

- **Élément de projet** : énumérez chaque élément – activités, objectifs et résultats du projet – susceptible d'être impacté par le danger sélectionné. Vous pouvez définir un nouvel élément de projet ou sélectionner un élément de projet déjà intégré dans l'outil CEDRIG (+Ajouter un élément de projet existant).
- **Conséquences potentielles** : décrivez comment chaque élément de projet pourrait être affecté par le danger sélectionné.
- **Exposition et vulnérabilité** : décrivez comment les éléments de projet pourraient être exposés aux dangers identifiés et décrivez du point de vue qualitatif les vulnérabilités importantes de votre élément de projet au danger sélectionné.
- Attribuez une **catégorie** (faible, modérée ou élevée) à chaque vulnérabilité d'après les définitions suivantes : *Faible* englobe des restrictions brèves ou des conséquences mineures n'ayant aucun impact sur la réalisation des objectifs du projet. *Modérée* englobe des restrictions et des conséquences ayant des impacts sur la réalisation des objectifs du projet si des mesures d'atténuation ne sont pas prises. *Élevée* englobe des restrictions et des conséquences importantes, où les objectifs du projet ne peuvent être atteints que si des mesures sont prises.
- Décrivez si les **tendances du changement climatique** sont susceptibles d'avoir un impact sur les risques décrits à l'avenir, et comment.



Le tableau de cette page est **spécifique aux dangers**. Utilisez le menu déroulant pour changer de processus de danger, mais uniquement si vous avez défini plusieurs dangers sous « *Situation actuelle des dangers* ».



Définitions

L'UNDRR définit l'**exposition** comme « la situation des personnes, des infrastructures, des logements, des capacités de production et d'autres biens humains tangibles situés dans des zones exposées aux risques ».

Dans cette analyse, il est également important de déterminer si les **infrastructures critiques** sont touchées, car cela peut entraîner un impact (spatial) beaucoup plus important qu'une catastrophe dont l'ampleur réelle est moindre. Les infrastructures critiques comprennent généralement l'**énergie, les finances, l'information et la communication, l'administration publique, la santé publique, la sécurité publique, les transports, l'alimentation, l'eau et l'élimination des déchets**.

Exemples d'exposition :

- les populations côtières exposées à l'élévation du niveau de la mer et aux ondes de tempête, ou les communautés situées dans des zones sujettes à la sécheresse et confrontées à des pénuries d'eau
- l'exposition (et la vulnérabilité) élevée des centrales électriques ou des lignes électriques aux tremblements de terre, aux inondations et aux tempêtes peut entraîner de graves restrictions à grande échelle de l'approvisionnement en électricité de la région
- les tronçons routiers critiques (par exemple les ponts) exposés aux tremblements de terre, aux inondations ou aux glissements de terrain peuvent entraîner des problèmes d'accessibilité des villages isolés.

La **vulnérabilité** est définie par des facteurs ou processus physiques, sociaux, économiques et environnementaux qui augmentent la **propension d'une personne, d'une communauté, de biens ou de systèmes à subir les impacts des dangers**. La vulnérabilité détermine dans quelle mesure une communauté ou un système est susceptible de subir les effets dommageables d'un danger. Plus la vulnérabilité est faible, plus la résilience est élevée, cela veut dire que la capacité d'un système à prévenir un événement dangereux, à y répondre ou à s'en remettre est plus grande.

Bien que la vulnérabilité dépende généralement du type et du lieu d'un événement dangereux, certains éléments tels que la pauvreté et l'absence de réseaux sociaux ou de systèmes d'aide, peuvent exacerber ou influencer la vulnérabilité.

CEDRIG recommande de décrire la vulnérabilité par ses facteurs physiques, sociaux, économiques et environnementaux :

- **Les facteurs physiques** incluent notamment une conception et une construction médiocres de l'environnement bâti ; un aménagement du territoire non réglementé ; une reconnaissance officielle limitée des risques et des mesures de préparation ; les vulnérabilités des infrastructures (habitations, abris ; infrastructures de transport : routes, chemins de fer, ports) ; les infrastructures d'eau et d'assainissement ; les infrastructures de santé ; les infrastructures de production et de transport d'électricité ; les écoles, les technologies de l'information et de la communication ; les produits manufacturés, les outils et les équipements.
- **Les facteurs sociaux** incluent notamment la propension d'un groupe ou d'une personne à subir un préjudice ou une discrimination en raison de son identité, de son statut ou de ses relations ; la pauvreté et l'inégalité ; les moyens sociaux médiocres, le manque d'accès aux services (tels que l'accès aux alertes précoces, aux services sociaux, à l'éducation, aux soins de santé), notamment l'absence de réseaux informels ou de filets de sécurité sociale, le manque d'accès à l'information, la méconnaissance des risques ; la santé précaire ; la pression de devoir vivre dans des endroits dangereux pour raisons économiques ; le manque d'information et de sensibilisation du public.
- **Les facteurs économiques** incluent notamment le manque de ressources et de moyens (ou le manque d'accès à ceux-ci) nécessaires pour résister aux catastrophes ou les surmonter à cause de ressources financières, de crédits ou d'offres d'assurance limités ; un secteur informel non assuré ; des moyens de subsistance vulnérables ou de faibles revenus provenant du travail, du commerce ou des envois de fonds ; l'incapacité d'une économie à résister aux chocs ou à les surmonter à cause de sa dépendance à l'égard de mono-industries ou de mono-secteurs ou de la mondialisation des affaires et des chaînes d'approvisionnement ; le manque de politiques et de stratégies officielles en matière de financement des risques.
- **Les facteurs environnementaux** incluent notamment la mauvaise gestion de l'environnement et la surexploitation des ressources naturelles ; le déclin des services écosystémiques de régulation des risques ; et la mésadaptation aux risques et au changement climatique.

Les facteurs positifs qui augmentent la capacité des personnes et des systèmes à faire face aux dangers sont définis par **capacité d'adaptation**.



Sources de données et liens complémentaires

- GIEC AR6 : [Fiches d'information pour les secteurs concernés](#): villes, bâtiments et transports ; énergie ; santé ; tourisme ; systèmes agricoles et pastoraux ; écosystèmes marins et pêche ; sylviculture ; écosystèmes terrestres ; gestion des ressources en eau ; gestion des catastrophes et assurance

- INFRAS 2021 : [Rapport d'analyse prospective du changement climatique de la DDC.](#)
- [Indice de ND Gain](#)
- [Indice de risque de INFORM](#)
- Groupe de la Banque mondiale : [Profils pays des risques climatiques.](#)
- Rapports sur le climat et le développement des pays ([CCDR](#)) de la Banque mondiale

Les **vulnérabilités sociales ou structurelles** peuvent fournir une analyse plus complète des vulnérabilités :

- Vulnérabilités sociales : Sing, S., Eghdami, M. et Singh, S. (2014) : The Concept of Social Vulnerability: A Review from Disasters Perspectives, visité en juillet 2024 ([lien](#))
- Vulnérabilités structurelles : Nations unies (2024) : High level panel on the development of a Multidimensional Vulnerability Index – Final Report, visité en juillet 2024 ([lien](#))

Étape 2. Perspective des impacts

Déterminez si votre projet pourrait avoir un impact négatif sur le changement climatique, les risques de catastrophe ou l'environnement, et s'il pourrait créer de nouveaux risques ou en accentuer certains déjà existants.

La perspective des impacts vise à déterminer si les activités ou les éléments du projet pourraient avoir des effets néfastes sur le changement climatique, les risques de catastrophe ou l'environnement. Si l'approche de CEDRIG n'est pas aussi complète qu'une véritable évaluation des impacts sur l'environnement, elle permet néanmoins de sensibiliser et d'identifier les effets néfastes non intentionnels sur le climat, les risques de catastrophe ou l'environnement.

- **Élément de projet** : identifier un élément de projet qui peut avoir un effet négatif sur le climat, les risques de catastrophe ou l'environnement et qui peut créer de nouveaux risques ou en accentuer certains déjà existants. Un élément de projet peut être une activité particulière, un domaine thématique ou un aspect stratégique de votre projet, comme le choix d'un lieu ou le calendrier de mise en œuvre.
 - Les effets négatifs sur le changement climatique peuvent être causés par des activités qui nécessitent des combustibles fossiles ou des articles médicaux, ou qui soutiennent la productivité agricole.
 - Les effets négatifs sur les risques de catastrophe sont amplifiés par une augmentation non intentionnelle de la vulnérabilité ou de l'exposition, et par une mauvaise adaptation qui exacerbe les risques tels que l'écoulement de surface qui, à son tour, entraîne l'inondation d'un projet de gestion des terres.
 - Parmi les effets négatifs sur l'environnement ou les écosystèmes, on trouve la pollution, l'exploitation agricole et l'utilisation de matériaux d'emballage.
 - Examinez si des éléments de votre projet peuvent conduire à une **mauvaise adaptation** – des actions qui exacerbent involontairement les vulnérabilités ou créent des conséquences négatives liées au changement climatique ou à l'environnement.
- **Impact négatif potentiel** : sélectionnez un ou plusieurs types d'impact.
- Décrivez l'impact négatif potentiel dans le champ « **Description de l'impact** ».
- Estimez la **portée** de l'impact identifié.
 - Pour déterminer la portée, les deux caractéristiques principales des impacts négatifs à prendre en compte sont l'ampleur et la sévérité. L'ampleur évalue les facteurs quantifiables, comme la taille ou l'étendue d'un impact – une zone de forêt inondée par la retenue d'un barrage, par exemple. La sévérité renvoie au degré subjectif de perturbation en fonction de la sensibilité et de la vulnérabilité du système. D'autres facteurs tels que la durée, la fréquence, la probabilité ou le caractère réversible de l'impact, peuvent aider à estimer la portée de l'impact négatif.



- Des informations sur les éventuels impacts négatifs figurent dans les **notes thématiques d'information**.
- Cliquez sur le bouton « **Aperçu des risques et des impacts** », ouvrez un aperçu des dangers et des risques enregistrés, et des impacts potentiels.

Étape 3. Aperçu des risques et des impacts

Ce tableau fournit un aperçu des risques et des impacts identifiés et évalués dans la **Partie II. Analyse de projet**.



- Cliquez sur chaque cellule pour être redirigé vers l'étape de l'analyse et effectuer des ajustements ou ajouter des informations.
- Vous pouvez imprimer le tableau à l'aide du bouton droit de la souris pour ouvrir un nouvel onglet et imprimer, ou à l'aide des outils d'impression de votre navigateur.

Étape 4. Optimisation de projet

Identifier les optimisations potentielles de projet

Identifiez les optimisations du projet afin de limiter les risques et les impacts négatifs et de valoriser votre projet en cherchant des façons d'avoir un impact positif et de générer des synergies et des bénéfices connexes avec d'autres initiatives. L'identification des mesures doit s'appuyer sur la **partie I : Analyse du contexte**, sur les **étapes 1 à 3 de la partie II : Analyse du projet**, et sur les notes thématiques d'intégration, qui fournissent des recommandations spécifiques à chaque secteur pour l'intégration de C/RC/E et de domaines et secteurs spécifiques.

Cette étape vise à identifier des mesures afin d'optimiser votre projet. Elle se base sur le travail effectué lors des étapes précédentes de la Partie I et de la Partie II ainsi que sur les notes thématiques d'intégration. Elle inclut ce qui suit :

- 1) traiter et **limiter les risques** que le changement climatique, les risques de catastrophe et la dégradation de l'environnement font peser sur votre projet ;
- 2) traiter et **limiter les effets négatifs** que votre projet pourrait avoir sur le changement climatique, les risques de catastrophe et l'environnement ;
- 3) valoriser votre projet en déterminant les points d'entrée pour **générer des effets positifs sur les facteurs C/RC/E**, et en créant et en utilisant les **synergies et les bénéfices connexes** avec des initiatives, projets et acteurs existants ;

Il y a deux listes en haut de la page : les risques identifiés sont à gauche tandis que les impacts négatifs potentiels sont à droite. Ces listes montrent les risques et les impacts négatifs potentiels qui n'ont pas encore été traités par une optimisation de projet, et servent de base pour identifier des optimisations de projet. L'aperçu des risques et des impacts peut être **imprimé** à l'aide de la fonction « Version imprimée ».

L'identification des mesures doit être basée sur la **Partie I : Analyse de contexte**, sur les étapes 1-3 de la **Partie II : Analyse de projet**, et sur les **notes thématiques d'intégration**, qui fournissent des recommandations sectorielles afin d'intégrer les facteurs C/RC/E et des domaines et secteurs spécifiques.

Pour chaque optimisation, décrivez le risque ou l'impact traité, ou l'opportunité saisie grâce à la mesure. N'hésitez pas à rédiger des mesures sans tenir compte de leur faisabilité immédiate. Les conseils suivants définissent un processus de notation et de hiérarchisation des mesures en fonction de leur faisabilité.

- **Titre de l'optimisation du projet** : ajoutez un titre à votre optimisation de projet.
- **Description** : décrivez votre optimisation de projet.
- **Risques traités** : sélectionnez les risques traités grâce à la mesure en cliquant sur le bouton.
- **Remarques (risques)** : décrivez les risques traités grâce à la mesure.
- **Impacts traités** : sélectionnez les impacts traités grâce à la mesure en cliquant sur le bouton.
- **Remarques (impacts)** : décrivez les impacts traités grâce à la mesure.
- **Opportunité saisie** : décrivez brièvement si et comment l'optimisation sélectionnée saisit les opportunités d'avoir un impact positif sur le climat, les risques de catastrophe ou l'environnement, ou de générer des synergies ou des co-bénéfices avec d'autres initiatives.



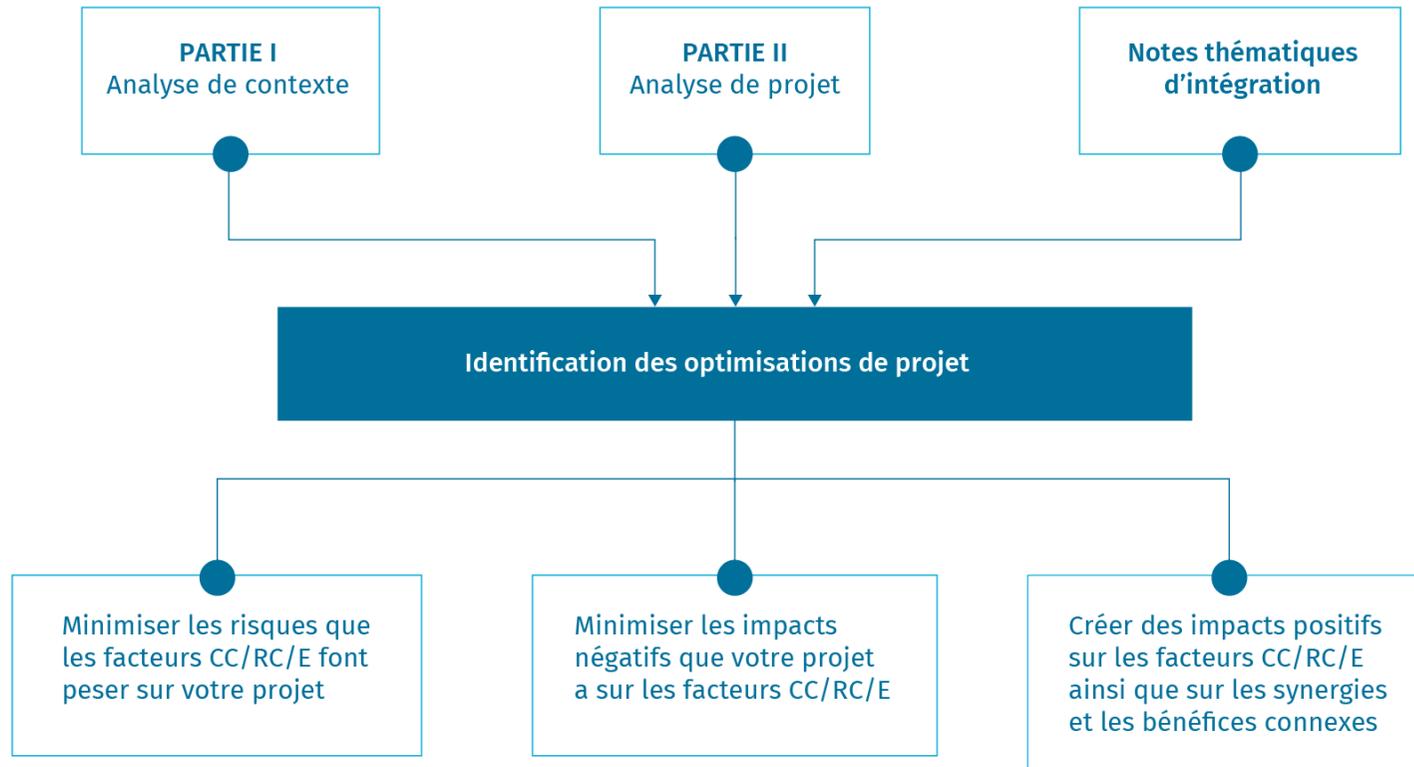
Exemples illustratifs d'optimisations :

- **Intégration des énergies renouvelables** : l'intégration de sources d'énergie renouvelables telles que le solaire, l'éolien ou l'hydroélectricité dans les projets de développement permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre par rapport aux combustibles fossiles traditionnels.

- **Pratiques agricoles durables** : la promotion de techniques agricoles durables, telles que l'agroforesterie, l'agriculture biologique et les systèmes d'irrigation efficaces, peut contribuer à atténuer les impacts du changement climatique.
- **Amélioration de la gestion de l'eau** grâce à l'utilisation de cultures résistantes à la sécheresse dans les zones touchées par celle-ci.
- Mise en œuvre **d'infrastructures résilientes au climat** afin de garantir la protection de l'environnement bâti contre d'éventuels aléas.

Des exemples de mesures spécifiques à chaque secteur sont disponibles dans les **notes thématiques d'intégration**.

Figure 8: Aperçu des entrées et des résultats des optimisation du projet



Résultat et sélection des optimisations de projets

Au cours de cette étape, les optimisations de projet précédemment identifiées peuvent être notées (facultatif) et sélectionnées. Attribuez une note de 1 à 4 à chacun des critères.

Après avoir réfléchi à différentes optimisations du projet pour limiter les risques et les impacts négatifs et pour dégager des bénéfices connexes et des synergies, vous devez maintenant sélectionner les mesures les plus appropriées. Le processus de notation facultatif appuie ce processus de sélection grâce à cinq critères prédéfinis : efficacité, rapport coûts-bénéfices, faisabilité, acceptabilité et durabilité.

Appuyez-vous sur le processus de notation pour lancer la discussion avec toutes les parties prenantes sur les mesures potentiellement réalisables et sur la manière d'adapter le projet. L'évaluation des options nécessite que chaque partenaire du projet s'implique fortement, car ils doivent décider d'inclure ou non les options nouvellement identifiées dans le projet.



Options de classement

- **Notation** : attribuez une note de 1 (= faible) à 4 (= élevé) à chacun des critères et à chacune des mesures identifiées.
- **Ajouter un critère de notation personnalisé** : vous pouvez ajouter un critère de notation personnalisé.
- **Télécharger une note personnalisée** : si vous souhaitez travailler avec votre propre note, vous pouvez télécharger la vôtre, finalisée et personnalisée. Elle sera ajoutée dans les pièces jointes de la partie « Vue d'ensemble » de votre étude.
- **Sauter la phase de notation** : vous pouvez ne pas faire cette phase et décider des optimisations de projet à mettre en œuvre dans le cadre d'un processus consultatif.
- **Remarques** : ajoutez des commentaires sur une mesure et sa note.
- **Confirmer la note** : cliquez sur le champ afin de sélectionner les optimisations de projet à traiter.
- **Sélectionné** : Cochez la case si vous souhaitez sélectionner la mesure à mettre en œuvre.
- **Remarques sur la sélection** : Ajoutez des remarques sur les raisons pour lesquelles vous avez sélectionné ou non une certaine mesure pour la mise en œuvre.

Notez que, par défaut, chaque critère a le même poids que les autres. Par conséquent, si vous avez quatre critères, chacun sera automatiquement pondéré à hauteur de 25 % du total. Pour cinq critères, la pondération passera à 20 % pour chacun d'entre eux.

Critères de notation

Les critères de notation sont configurés par défaut ; vous pouvez ajouter un critère personnalisé à l'aide du bouton « Ajouter un critère de notation personnalisé ». L'évaluation de chaque critère est expliquée ici, mais il peut s'agir d'une estimation plutôt que d'un chiffre définitif.

1. Efficacité dans l'amélioration de la résilience. L'efficacité d'une mesure dépend de sa capacité à réduire la vulnérabilité, à renforcer la résilience des systèmes et à procurer d'autres bénéfices. Vous pouvez également penser à des options « sans regret » ou « à faible regret » : les options « à faible regret » seraient justifiées dans les conditions climatiques actuelles et dans tous les scénarios à venir plausibles. Les options d'adaptation « sans regret » sont bénéfiques et rentables dans les cas où il n'y a pas de changement climatique ou de dégradation de l'environnement, et sont donc privilégiées. Veuillez essayer de répondre aux questions suivantes :

- L'option permet-elle de réduire la vulnérabilité et de renforcer la résilience ?
- L'option entraîne-t-elle des bénéfices connexes pour d'autres secteurs ?

- L'option peut-elle être ajustée en fonction de l'évolution des conditions ?
- Est-ce une option « sans regret » ou « à faible regret » ?
- Quelle est l'importance du groupe des bénéficiaires ? (Remarque : les options qui apportent de petits bénéfices à un grand nombre de personnes seront le plus souvent privilégiées par rapport à celles qui apportent des bénéfices conséquents à un petit nombre de personnes.)
- L'option cible-t-elle les communautés et les personnes les plus vulnérables ?

2. Rapport coûts-bénéfices. Estimez si une mesure est relativement coûteuse ou peu coûteuse. Intégrez les coûts d'investissement ainsi que les coûts dans la durée tels que les coûts de maintenance et de fonctionnement, ou les coûts de reconstruction. Veuillez noter que les coûts doivent toujours s'inscrire dans la perspective des avantages à retirer. Des coûts élevés peuvent être justifiés par l'effet important qu'ils ont sur l'amélioration de la résilience, c'est-à-dire que des coûts faibles n'entraînent pas immédiatement une supériorité de la mesure par rapport à une option plus coûteuse. Essayez de répondre aux questions suivantes :

- L'option est-elle relativement coûteuse ou peu coûteuse par rapport à d'autres options (« rentable ») ?
- Quel est le coût initial de la mise en œuvre ?
- Quels sont les coûts à long terme (fonctionnement et entretien, administration et personnel, etc.) ?
- Quelle est la baisse potentielle de la perte (le bénéfice) ?
- Quel est le montant des coûts externes de l'option ? (Remarque : les coûts externes sont des coûts qui ne sont pas supportés par ceux qui les créent. Il faut tenir compte des coûts non économiques et des coûts économiques et/ou d'autres coûts quantifiables).

3. Faisabilité. Ce critère indique dans quelle mesure la mise en œuvre des options est réalisable. Il vise à déterminer si les ressources nécessaires humaines, juridiques, administratives, financières, techniques et autres sont disponibles. Les options qui peuvent être mises en œuvre dans le cadre opérationnel actuel seront normalement privilégiées par rapport aux options d'adaptation qui requièrent une nouvelle autorité, une nouvelle technologie, des changements dans les préférences des personnes ou d'autres changements significatifs. Essayez de répondre aux questions suivantes :

- Quelles sont les ressources humaines, juridiques, administratives, financières et techniques requises ?
- Quels sont les besoins pour ajuster les autres politiques en vue de tenir compte de l'option d'adaptation ?

4. Acceptabilité. Évaluez si le grand public accepte ou veut cette mesure. Essayez de répondre à la question suivante :

- Dans quelle mesure l'option est-elle acceptable socialement et culturellement pour les parties prenantes locales ?

5. Durabilité. Ce critère porte sur la durabilité de la mesure. Il considère non seulement la durabilité sociale, économique et écologique, mais aussi la viabilité de l'option sans le soutien financier de la coopération au développement. Essayez de répondre aux questions suivantes :

- Dans quelle mesure l'option est-elle durable d'un point de vue social, économique et environnemental ?
- Dans quelle mesure l'option est-elle viable à long terme sans le soutien financier de la coopération extérieure au développement ?

Attribution de marqueurs de politique (Policy Markers)

Si vous identifiez et traitez les risques liés au climat ou les impacts environnementaux dans le cadre de votre évaluation CEDRIG, et si ces mesures sont clairement intégrées dans la conception du projet et reflétées dans la proposition de crédit, l'intervention peut se qualifier pour un ou plusieurs des marqueurs de politique suivants :

- PM Atténuation du changement climatique

- PM Adaptation au changement climatique
- PM Biodiversité
- PM Désertification
- PM RRC

Toutefois, l'attribution d'un marqueur politique n'est pas automatique. Elle doit être basée sur la pertinence et la matérialité des mesures dans le cadre du projet global. [L'aide de travail](#) fournit des indications supplémentaires sur le moment où une activité peut être considérée comme pertinente et sur la question de savoir si la contribution est suffisamment importante pour justifier l'attribution d'un marqueur.

Étape 5. Résumé

Résumez les principales conclusions et recommandations de l'étude.

Ce champ textuel permet de résumer les principales conclusions de votre étude et les recommandations tirées des résultats. Assurez-vous que tous les risques et impacts pertinents sont décrits et traités. Réfléchissez aux ajustements nécessaires et aux synergies qui seront utilisés à l'avenir.

Dans votre résumé, vous pouvez décider de :

- mettre en avant les principaux risques auxquels votre projet est exposé et réfléchir aux mesures qui pourraient être prises pour votre projet ;
- décrire les principaux impacts négatifs potentiels et réfléchir aux mesures qui pourraient être prises pour votre projet ;
- décrire toute compétence supplémentaire requise pour définir les mesures à mettre en œuvre ;
- sélectionner la mesure la plus appropriée pour faire face à ces risques et impacts, en vous basant sur la notation ou d'autres réflexions ;
- identifier les mesures qui ne peuvent pas être mises en œuvre au stade actuel, en expliquant pourquoi ;
- discuter de possibles échanges mutuellement enrichissants avec d'autres projets ou de recommandations pour l'intégration du changement climatique, des RRC et des problèmes environnementaux dans votre portefeuille, en incluant des occasions d'ajouter de la valeur ou d'optimiser les bénéfices connexes.

Vous pouvez également télécharger votre descriptif de projet actualisé.

Finalisation de CEDRIG Opérationnel

Pour une ultime vérification, vous pouvez prévisualiser et télécharger le rapport de votre étude complète CEDRIG Opérationnel sous format Microsoft Word ou PDF.

Les options ci-après vous permettent de partager votre étude CEDRIG Opérationnel finalisée avec la communauté CEDRIG :

- **Public** : la *Partie II* : analyse de projet sera accessible au public depuis le site Web de CEDRIG ; si la *Partie I* : *analyse de contexte* a été configurée sur « public », le rapport complet (à l'exclusion des principaux résultats internes de la Partie I) sera accessible au public en tant que rapport unique.
- **Accès sur demande** : les autres utilisateurs peuvent demander aux propriétaires de l'étude d'avoir accès à la Partie I (à l'exclusion des principaux résultats) si un « accès sur demande » lui est associé, et demander la Partie II en envoyant un e-mail.
- **Privé** : l'étude n'est pas lisible en ligne, sauf pour les membres de l'étude CEDRIG et le point focal CEDRIG de la DDC (à des fins d'apprentissage).
- **Partager avec le point focal CEDRIG** : le point focal CEDRIG est la personne responsable de l'outil CEDRIG à la DDC. Le point focal a accès (par défaut) à l'étude, qu'il peut utiliser à des fins d'apprentissage (à l'exclusion des principaux résultats de l'analyse de contexte et des pièces jointes « privées »). Si vous ne souhaitez pas que le point focal CEDRIG de la DDC puisse voir l'étude, cochez la case « Ne pas partager ».
- **Documents privés** : les documents téléchargés au chapitre Vue d'ensemble en tant que pièces jointes privées sont visibles pour les auteurs, les éditeurs et les invités mais pas pour les personnes de l'extérieur ni pour le point focal CEDRIG de la DDC.